



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : POITIERS COURSE D'ORIENTATION – NA8607
Directeur de course : Stéphane BERTHELOT (3450)
Délégué – Arbitre régional : Michaël DESQUEYROUX (4022)
Contrôleur des circuits régional CO à pied : Nicolas HAYER (19393)
Traceur régional CO à pied : Stéphane BERTHELOT (3450)
GEC : Corentin Roche-Xavier PASCRAU-Nicolas JIMBLET-Ludovic Archambeault

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Migné-Auxances
Carte n° : 2021-86-128
Relevés : 2021
Cartographe : Damien Roche

Échelle : 1/4000°

Équidistance : 2.5 m

Type de terrain : labyrinthe urbain, nombreux parcs très courants



ACCÈS

Fléchage : intersection N147 / D757 (sud)
 Sortir Migné-Auxances. Au rond-point (sud) prendre rue du Ctre.

<https://maps.app.goo.gl/Zih56aT9hrfXvEfY8>

Accueil : centre socio-culturel (CSC) de la comberie.

12 rue de la Nanteuil - 86 440 Migné-Auxances

Parking : du CSC de la Comberie et sur la route de Nanteuil.

Coordonnées GPS accueil :

<https://maps.app.goo.gl/YXWss5XeQx3sf5geA>

46.62758095748227, 0.31718897489827846

Distance accueil-départ : 1300 mètres

Distance arrivée-GEC : 600 mètres



HORAIRES

Accueil : 18h

La GEC se trouve à l'accueil

Départ : à/c de 19h30 au boitier – Dernier départ 21h
 Fermeture des circuits 30' après le départ du dernier coureur.

Remise des récompenses : NON



CIRCUITS (voir le tableau détaillé en 2ème page)

Nombre de circuits compétition : 4

Nombre de circuits initiation : 1



RÉSULTATS

<https://liveresultat.orientering.se>

Officiels sur : <https://www.poitiersco.org/>



SERVICES

Toilettes salle de la Comberie



TARIFS

Licenciés FFCO : 6€ (HD20 et +) ; 4€ (HD18 et -).

Non-licenciés FFCO = tarifs licenciés mentionnés ci-dessus, majorés +3 € (assurance)

Circuit long (3.2 km) – circuit Moyen (2.3 km) – circuit Court (1.3 km)

Location de puce : caution 30€ ou dépôt d'une pièce identité



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO Site LNACO <http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/inscription/choixCourse.liste.php>

Prise de contact via l'adresse mail du club : contact@poitiersco.org

Date limite des inscriptions : mercredi 28 février 2024

Non licenciés Plateforme « Helloasso » via le site organisateur : <https://www.poitiersco.org>

Date limite des inscriptions pour les NL : mercredi 4 mars 2024

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaire d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du questionnaire médical fédéral et des recommandations des

cardiologues du sport pour les majeurs. Questionnaire médical ou certificat médical de moins de 6 mois pour les mineurs. Attestation à télécharger sur : <https://poitiersco.org/actualites/338-challenge-poitiers-co-2023> (en fin de page).

A défaut les concurrents ne seront ni chronométrés, ni classés.



CONTACT

Stéphane BERTHELOT : 06 25 24 45 13 stephane.btt@wanadoo.fr

Mail club organisateur contact@poitiersco.org.

Toutes Informations : <https://www.poitiersco.org>



REGION
Nouvelle-
Aquitaine

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



ANNEXE CIRCUITS

Circuit	Distance En km	Ouverture aux licenciés		
		Compét	Découv compét	Loisir Santé
Circuit Hommes	3.2	Oui	Non	Non
Circuit Dames	2.7	Oui	Non	Non
Circuit Jeunes Hommes	2.3	Oui	Non	Non
Circuit Jeunes Dames	1.7	Oui	Oui	Oui mais NC
Circuit 10-12 ans	1.3	Oui	Oui	Oui mais NC



Les distances annoncées correspondent à l'itinéraire optimal. Temps des vainqueurs entre 12' et 15'.

Non chronométré : NC

Le circuit bleu est le circuit support pour les H/D 10 et H/D 12. Accompagnement **obligatoire** pour les enfants en H/D 10 par un coureur qui a déjà fait sa course ou par une personne qui ne participe pas à la course.

Pas de surclassement pour les H/D 10 et H/D 12 sur les autres circuits. Uniquement inscription sur le circuit bleu.

Le logiciel d'inscription de la LNACO permet à chaque orienteur à partir de H/D14 de choisir son circuit. Aucune règle spécifique sur le panachage de sexe. Par exemple : une dame peut prendre le départ du circuit homme. Le circuit jeune homme correspond parfaitement à un H60 et + et le circuit jeune dame à un D60 et +

Pas de récupération des cartes à l'arrivée. Un comportement fair-play est attendu de la part des participants. Je ne montre pas ma carte à un orienteur n'ayant pas encore couru.

L'horaire de départ est attribué par l'orienteur lui-même sur le site de la ligue sauf pour les NL (gestion particulière, attribution de l'horaire à l'accueil).

Un licencié sans horaire de départ à la clôture des inscriptions sur le site de la ligue devra prendre un horaire de départ à l'accueil.

ANNEXE CONSIGNES COUREURS – SECURITE

Départ- Arrivée

Départs « au boîtier » :

- **Licenciés** = échelonnés toutes les 1 min minimum entre concurrents d'une même catégorie, délai porté à 2min minimum entre concurrents d'un même club.
- **Non licenciés** = départs libres en respectant 1 min entre chaque concurrent.

Arrivée : Obligation faite aux concurrents de passer **signaler** leur **retour à la GEC** (gestion électronique de course) à l'issue (même en cas d'abandon ou de parcours non chronométré). La GEC se trouve dans le hall d'entrée de salle de la Comberie.

Sécurité : Le respect du code de la route est obligatoire pour tous les coureurs qui ne bénéficient d'aucune priorité de passage. La circulation ne sera pas interrompue. Le port d'un gilet réfléchissant (jaune ou orange) est obligatoire. Vous ne pourrez pas prendre le départ sans en être muni. S'agissant d'une course nocturne en ville, il y aura la présence d'un éclairage urbain. Pour autant, il est fortement recommandé de disposer d'un éclairage individuel (lampe frontale).

Tout participant a l'**obligation de porter assistance** à un concurrent blessé ou en danger.

Un **poste de secours** équipé d'un DAE est constitué à proximité immédiate du PC course. Le n° de portable de la direction de course figure sur les cartes fournies aux concurrents.

Protection de l'environnement : les concurrents s'engagent à respecter les lieux et à jeter leurs déchets dans les poubelles mises à disposition.

